



Activité IA

Des données « anonymes »... vraiment ?



Vous avez tous complété le questionnaire suivant de manière anonyme, voici le questionnaire :

1. Où es-tu né(e) ?
2. Quel(le) était ton prof de maths ou de français de 4e ?
3. Un de tes centres d'intérêt ?
4. Une information intime non sensible.

L'enseignant se réserve le droit d'écarter toute réponse inadaptée.

1. Par groupe de 4, prenez 4 feuilles "données", analyser les et retrouver de qui il s'agit en recoupant les informations.

Pour l'une des fiches, expliquer votre raisonnement qui vous a permis d'identifier quelqu'un.

Numéro de la fiche "données" :

L'élève déterminé est-il bien l'auteur des réponses de la fiche ? Oui Non



A retenir...

Des informations prises une par une peuvent sembler anodines et non identifiables. Mais lorsqu'on les recoupe, elles peuvent suffire à identifier une personne précise.

C'est exactement ce que vous venez de faire : vous n'avez pas deviné, vous avez croisé des informations pour réduire les possibilités.

Les intelligences artificielles fonctionnent sur le même principe :

- elles ne « connaissent » pas les personnes,
- elles recoupent un très grand nombre de données pour établir des liens.

Plus il y a de données, plus l'identification devient facile.

👉 Ce n'est pas une donnée qui pose problème, c'est leur accumulation et leur croisement. Le RGPD vise précisément à limiter ces recoupements non maîtrisés.

